

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE SPÉCIALE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 6 FÉVRIER 2020 À 16 HEURES, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

---

**PRÉSENCES**

Denis Miousse, président  
 Solange Turgeon, vice-présidente  
 Marc Fortin, PDG et secrétaire  
 Ginette Côté  
 Roger Dubé  
 Geneviève Fafard  
 Pascale Lafortune  
 Michaël Lavigne  
 Diane Ouellet  
 Jean-Pierre Porlier

**ABSENCES MOTIVÉES**

Johanne Beaudoin  
 Dave Charlton  
 Josée Francœur  
 Danielle Sirois  
 France St-Pierre  
 Jean-Marie Volland

**Invitée** : Johanne Savard, PDGA

---

**1. Ouverture de la séance spéciale et vérification du quorum**

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance spéciale à 16 h 03.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution 2020-02-022**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 6 février 2020.

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Nomination au poste de directeur adjoint de la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques****Résolution 2020-02-023**

**Attendu** que le conseil d'administration doit procéder à la nomination de la directrice adjointe de la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques;

**Attendu** que les délibérations des membres du comité de sélection convergent de façon unanime pour une recommandation au conseil d'administration;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** madame Mylène Bouchard au poste de directrice adjointe de la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;
- **D'autoriser** le président-directeur général de l'établissement à convenir des modalités d'embauche de la directrice adjointe, selon les conditions prévues au décret qui s'applique;
- **D'autoriser** le président-directeur général de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 4. Clôture de la séance

**Résolution 2020-02-024**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 6 février 2020 à 16 h 09.

**Adopté à l'unanimité.**

Denis Miousse  
Président

Marc Fortin  
Secrétaire